

Flash info sur L'épandage carburant.

Comment éviter un déversement d'hydrocarbure ?

Les carburants ne sont **pas des produits comme les autres**, ils présentent de **multiples dangers** notamment **en termes d'inflammabilité ou d'environnement**.



Les bons réflexes à avoir en cas d'épandage.

- S'il est minime, versez de **l'absorbant sur le produit répandu**.
- Si la quantité est plus importante, informez **les services compétents** ainsi que votre **hiérarchie** et le **donneur d'ordre**.

Afin d'éviter ces pertes voici quelques mesures préventives efficaces :

- **Respecter son plan de répartition des cuves lors du chargement et déchargement**
- **Entretien son véhicule**
- **Ne pas oublier son bouchon de réservoir**
- **Le plein, ce n'est pas le trop plein**
- **Méfiez-vous du vandalisme (vol de carburant et les détériorations de réservoirs)**
- **Soyez vigilant sur les routes**

Ce sont les causes essentielles liées aux fuites de carburant.



Décembre 2016

Ce que dit la réglementation :

- Tout véhicule présentant des fuites d'hydrocarbures est susceptible d'être immobilisé jusqu'à réparation de celui-ci.
- Mise en danger de la vie d'autrui (art. 223-1 du code pénal) passible d'une peine pouvant aller jusqu'à un an de prison et 15 000€ d'amende.
- Nuisance à la salubrité et à la sécurité publique (art. R 116-2-4 du code de la voirie routière) passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€.

Agissons tous ensemble pour réduire les risques d'accidents !

Erwan RENAUD
Responsable Logistique & Sécurité